

PROCÈS-VERBAL

MEMBRES PRÉSENTS

Stéphane Maher - Président
Bruno Laroche - Vice-Président
Anne Léger - Secrétaire-Trésorière
Louise Gallant - Administratrice
Paul Germain - Administrateur
Alain Bellay - Directeur général
Carole Charbonneau - Adjointe administrative

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Alain Desmarais - Administrateur [M]
Josée Yelle - Invité [M]

DDRDN
17.04.2019.849

1. Ouverture de l'assemblée

IL EST proposé par : Louise Gallant

QUE la séance soit ouverte 10 h 45

ADOPTÉ

DDRDN
17.04.2019.850

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST proposé par : Louise Gallant

ET RÉSOLU unanimement d'adopter l'ordre du jour en ajoutant au point varia 6.1 : Autorisation de signature pour une subvention avec Emploi Québec intégration au travail et au point 6.2 : Discussion sur la cueillette des encombrants à domicile.

ADOPTÉ

DDRDN
17.04.2019.851

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 20 mars 2019

IL EST proposé par : Anne Léger

ET RÉSOLU unanimement d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 20 mars 2019, tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Optimisation des écocentres

Le point est reporté à la prochaine réunion.

5. Nouveautés en 2019

Le DG présente aux membres du conseil d'administration les nouveautés pour la saison 2019.

6. Varia

DDRDN
17.04.2019.852

6.1 Autorisation de signature pour une subvention avec Emploi Québec intégration au travail

IL EST proposé par : Paul Germain

ET RÉSOLU unanimement d'autoriser le dg à signer une subvention avec Emploi Québec pour intégration au travail.

ADOPTÉ

6.2 Discussion sur la cueillette des encombrants

Le président demande au dg de présenter un scénario de cueillette d'encombrants à domicile sur demande au prochain CA.

DDRDN
17.04.2019.853

7. La prochaine assemblée se tiendra le 19 Juin 2019

8. Levée de l'assemblée

IL EST proposé par : Bruno Laroche

QUE la séance soit levée à 11:28

ADOPTÉ

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.*

Stéphane Maher
Président

Alain Bellay
Directeur général